

Les complexes du multiplexe

Autor(en): **Maire, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Film : revue suisse de cinéma**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 6

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-932540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les complexes du multiplexe

Métrociné s'est vendu à Europlex Cinémas pour mieux développer ses multiplexes. De nombreux « mégaplexes » n'attendent que le moment de voir le jour en Suisse. Et face aux premiers chiffres du nouveau multisalles de Balexert, les autres exploitants restent perplexes. C'est que l'affaire est plutôt complexe !

Par Frédéric Maire

Qu'on l'appelle multiplexe, mégaplexe, multisalles ou multicinémas, le credo est toujours le même: réunir le plus grand nombre de salles de cinéma en un unique espace: par souci de rationalisation et d'efficacité, l'on cherche ainsi à diminuer charges et personnel. Aux spectateurs, il est offert le meilleur confort (bon son, belles images, fauteuils moelleux) et une programmation diversifiée censée intéresser le plus large public possible. La clientèle potentielle est aussi attirée par toute une panoplie d'activités annexes: bars, cybercafés, magasins, salons de jeux, discothèques, etc... Le principe commercial du « méga-multi-chose » est simple: le client doit rester captif et dépenser, en ce même lieu, un maximum d'argent.

Répartition équitable

Ce principe de *mall* à l'américaine a été inauguré en Europe par le Kinépolis de Bruxelles; il vient à peine de s'implanter en Suisse romande avec Ciné-Villages, intégré dans le centre commercial de Balexert à Genève. Plusieurs autres projets sont en cours du côté de Lausanne, Sion, Fribourg et ailleurs.

Craignant là une dure concurrence, de nombreux « professionnels de la profession » poussent des cris d'agonie et prophétisent à terme la mort du cinéma (comprenez: de leur salle) vu la taille de ces machins. Il est impératif de légiférer, affirment-ils; ce qui, pour certains, signifie « interdire »... Pour les complexes, *dura lex, sed lex!*

Partant, tentons d'éviter l'anarchie – nous sommes en Suisse, ne l'oublions pas! –, en imposant certaines règles. Il convient par exemple que les multisalles ne puissent accaparer plusieurs copies du même *blockbuster*. Comme dans le domaine de la politique d'urbanisme, il s'agit de planifier et de gérer à long terme ce genre de constructions qui influent sur la vie même d'une cité. Mais il faut savoir raison garder et ne pas faire, à tort, un « complexe du multiplexe ».

Car le public n'est pas idiot. Il veut

commercial désert si, après une bonne toile, il n'y a là ni ambiance ni *fun*? Ce public préférera sans doute une bonne salle du centre-ville qui lui permettra, en sortant, de retrouver les siens.

Complexe des villes, complexe des champs

Hors des villes, les multiplexes pourraient par contre attirer un autre public, à fort pouvoir d'achat... Tout Helvète qui a élu domicile à la campagne a dû, question cinéma, se serrer la ceinture:

pas de grand écran à moins de 20 kilomètres à la ronde.

Aller en ville? Vous n'y pensez pas! Il faut prendre sa voiture, pénétrer dans la cité, chercher une place de parc. Quant aux transports publics, passe encore pour l'aller... mais pour rentrer un peu tard, après un petit verre, tintin! Donc, le cinéophile des campagnes, par nature un peu paresseux, a choisi la solution la plus simple: vidéo, vidéo, vidéo.

L'émergence soudaine d'une

multisalle au milieu de ces zones cinématographiquement délaissées pourrait alors redonner le goût du grand écran à tous ceux qui ne prêchent plus que par le petit. A la condition expresse qu'il y ait beaucoup de places de parc...!

Intelligemment planifiée, subtilement dosée, commercialement réussie, l'implantation de multiplexes en Suisse pourrait attirer un *nouveau* public, et donc se révéler bénéfique pour le cinéma tout entier. Davantage de spectateurs, donc d'argent, et (rêvons un peu!) de films produits ici... ■

